

## Sujet du mois de mai 2019

### Des favelas brésiliennes aux bidonvilles européens ?

Plusieurs facteurs doivent faire réfléchir à la constitution permanente de bidonvilles ou de squats de plus en plus importants, soit en périphérie urbaine, soit au cœur des centre-ville même et aux conséquences que ceux-ci ne manqueront pas d'apporter en terme de criminalité. Outre les populations nomades sédentarisées qui résident sur le territoire, tels que les Roms, de plus en plus de personnes rejoignent la rue, soit par une précarité sociale qui les conduit à une déchéance, soit par l'afflux de migrants dont les conditions d'hébergement restent dans le cadre de l'urgence. Comme personne ne peut réellement vivre « dans la rue », elles finissent forcément par se regrouper et former de petites communautés hors normes, autant de zones petites ou grandes qui avec les « quartiers », sont autant de territoires en perte de contrôle et où se développent, sous la loi du plus fort, tous les trafics possibles.

Le manque de données sur le sujet est problématique. Pour Florent Guéguen, directeur général de la Fédération des associations de solidarité (FAS) qui regroupe les acteurs engagés dans la lutte contre les exclusions (Secours catholique, Emmaüs, Armée du salut, Ordre de Malte, Aurore...) : « *Les SDF, c'est l'angle mort de la statistique publique. La dernière enquête de l'Insee remonte à 2012. Elle fait état de 143 000 personnes sans domicile fixe en France, en hausse de 50 % en dix ans. Depuis, plus rien. Or, chacun observe que le nombre de personnes à la rue n'a cessé d'augmenter, ne serait-ce qu'en raison de la crise des migrants de 2015* ».

Cette absence de chiffre ne permet pas une bonne appréhension du problème, car une telle réalité ne peut être ignorée. Certaines autorités commencent toutefois à prendre la mesure d'un tel manquement, mais ce n'est que tout récemment que les premières tentatives de recensement ont débuté.

Pour la deuxième année, Paris a décompté les SDF : 3 035 personnes sans abri. En sachant que 23 000 personnes sont, par ailleurs, hébergées chaque nuit dans des structures d'accueil. La démarche essaime dans d'autres villes. Les associations qui viennent en aide aux SDF estiment qu'ils sont 200 000 sur l'ensemble du territoire. Des chiffres sans doute sous-estimés car les « maraudes » ne peuvent recenser que les personnes qui dorment visiblement dans la rue.

La situation ne peut qu'empirer et développer les occupations illégales. A Saint-Herblain, (Loire-Atlantique), le squat installé dans un gymnase de l'ancien collègue Jeanne Bernard, propriété du diocèse, a grossi pendant l'hiver, passant de 60, puis 140 à plus de 300 migrants.

La dernière étude de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) a recensé en Gironde 1 125 personnes, vivant dans 103 « bidonvilles » dont 1 101 sur la métropole bordelaise. L'augmentation est de 13 % dans

le département par rapport à 2017. Des chiffres qui posent la métropole à la 3<sup>ème</sup> place nationale du podium. Ces chiffres seraient bien plus élevés selon les associations. Un recensement à Toulouse, courant mars, fait état d' un nombre compris entre 4 800 et 5 400 de personnes dites : « sans résidence stable », vivant entre la rue, les squats et les centres d' hébergement d' urgence.

La seconde problématique réside dans l'accueil et l'hébergement durable de ces précaires. Là, les autorités sont clairement déficientes et l'essentiel est géré par les associations. Or, celles-ci sont totalement débordées. Mardi 9 avril 2019 une quinzaine d'associations d'aide aux migrants ont décidé de suspendre leurs activités (chaque semaine près de 15 000 repas, 1 600 vêtements, tentes, duvets et près de 600 nuitées solidaires) pour protester contre une situation qui ne cesse de se dégrader dans les campements parisiens. En dépit de l'accueil politique de ces derniers, l'Etat se repose sur ces associations en terme de logistique et de prise en charge. Impossible pour les associations de faire face à cet afflux et en conséquence, les ouvertures de squats se multiplient, aidés par les milieux anarchistes, très organisés judiciairement et logistiquement en ce domaine et qui voient d'un très bon œil se développer ces ouvertures de zone « de gestion autonome », à comprendre que l'Etat n'y fait surtout pas la loi. Pour les milieux anarchistes, dopés actuellement par le mouvement social gilet jaune, ZAD, squats, campements, sont autant de lieux à conquérir pour pérenniser leur mouvement et lutter contre un système honni.

Plusieurs maires (Paris, Lille, Bordeaux, Saint-Denis, Aubervilliers, Rennes, Troyes, Metz, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Grenoble et Grande-Synthe) se sont fait l'écho de ce ras-le-bol et ont demandé l'aide de l'Etat dans une lettre adressée mercredi 24 avril aux ministères de l'intérieur et du logement. Les centres d'hébergement sont engorgés face à l'afflux. De la première Journée nationale de la domiciliation des personnes sans domicile stable, organisée par la Direction générale de la cohésion sociale, qui s'est tenue le 11 avril, il ressort que ni les Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS), ni les organismes domiciliaires agréés par le préfet sont en mesure d'assurer leur mission face à une demande croissante et à un manque de moyens.

Dans leur dernier rapport, la Fondation Abbé Pierre et la Feantsa estiment à, au moins, 700 000 le nombre de personnes sans abri dans l'Union européenne, soit une hausse de 70 % en dix ans.

De ces manquements graves aux besoins fondamentaux des personnes en raison de politiques d'accueil ou économiques incohérentes, il ressort une pénurie très inquiétante qui pourrait, à terme, mener à de violents conflits sociaux. Le mouvement gilet jaune en France en est un exemple. Quant à la poursuite de tels mouvements, tant de gens sans foyer ou en grande précarité sont autant de potentiels militants.